



Du côté de Vertaizon (63)...

## Il y a comme de la friture dans les ondes !

**T**out a débuté durant l'été 2015. À l'époque, les riverains de la rue du puy Challas, sise dans le bourg de Vertaizon (63), constatent avec surprise que le relais TDF, qu'ils ont perdu l'habitude de voir en levant la tête, a doublé de volume. Comme aucun d'entre eux ne croit à la génération spontanée, ils s'interrogent, s'interpellent, puis essaient d'en savoir plus.

C'est ainsi qu'ils découvrent que la municipalité a délivré, début juillet, un permis de construire à TDF, l'autorisant à remplacer son antique poteau en béton supportant l'antenne relais de la télévision hertzienne par un pylône métallique de vingt mètres de haut.

Surprise, dans la mesure où personne n'avait eu vent d'un tel chantier, et où aucun riverain n'avait fait la rencontre fortuite d'un panneau l'en avisant.

Or, si l'affaire peut sembler anodine, elle l'est bien moins qu'il n'y paraît. Le relais hertzien du puy Challas date d'un temps où la téléphonie mobile n'était pas à l'ordre du jour, où l'unique souci de TDF était de permettre à chacun d'avoir accès à la télévision publique... D'une époque qui plus est, où le puy en question n'était pas encore au cœur de la cité, entouré de pavillons. Désormais le nouveau pylône, et les émetteurs auxquels il servira de support, se retrouvent à moins de 50 mètres des premières maisons d'habitation qu'il surplombe avec ostentation. Ils sont même implantés à moins de 200 mètres du centre-ville où sont regroupés commerces et services, et à environ 300 mètres du groupe scolaire.

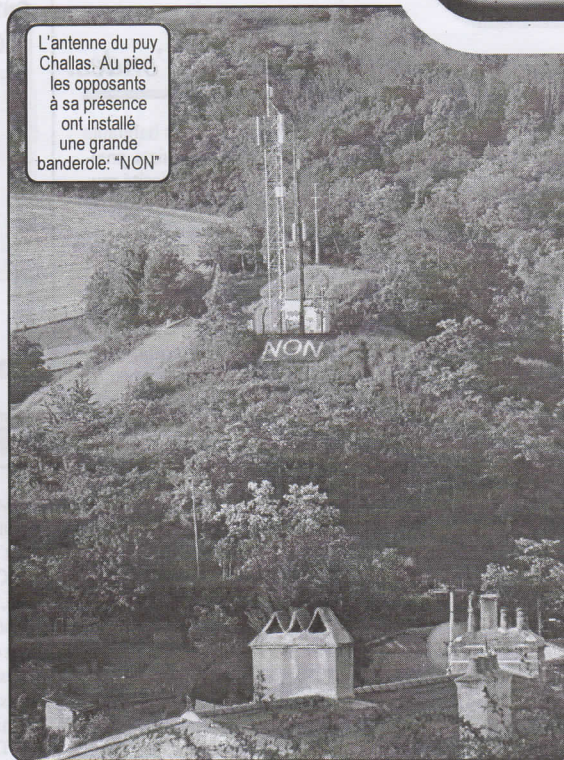
Et si TDF a décidé de renforcer son équipement en le rendant susceptible d'arroser à dix kilomètres à la ronde, c'est qu'il y a de la demande. Aussi, nos riverains ne sont-ils que modérément surpris lorsqu'ils apprennent que Free a installé sur le nouveau pylône de quoi arroser en 4G (très haut débit) l'ensemble du secteur.

En réalité, depuis septembre 2000, le relais du puy Challas sert déjà de havre à Bouygues Télécom qui ne devrait pas tarder à équiper le site en 4G, si ce n'est déjà fait. Cependant, quand en 2003, SFR demande à son tour à profiter du relais TDF, la municipalité de l'époque ne l'entend pas de cette oreille... Elle a comme des acouphènes!... Ce qui, du coup, conduit notre fournisseur de téléphonie mobile à rechercher un autre point de chute. Il le trouve à un kilomètre

de là au lieu-dit Pontfouis, toujours sur la commune de Vertaizon, mais sur les hauteurs qui séparent le bourg de celui de Chauriat. Un site sur lequel vient se greffer, en 2009, un nouvel opérateur, Orange.

Dans un tel contexte, rien d'étonnant à ce que les riverains de la rue du puy Challas aient le sentiment de vivre une régression. Et ce qui les agace plus encore, c'est d'avoir été mis devant le fait accompli sans même en avoir été informés par la municipalité, comme si pareille installation était anodine. Pourtant, nul besoin d'être sorcier pour comprendre que cette implantation de pylône n'est pas fortuite, et que sa vocation n'est en rien décorative. Ce grand bras métallique tendu vers le ciel est bien là pour accueillir de nouveaux émetteurs, voire même des installations Wifi (compteurs Linky, Gazpar). Il pourrait même ouvrir la porte à la "mutualisation" du service que défend le gouvernement, qui voudrait que l'ensemble des hautes fréquences émane d'un même relais.

En fin de compte, plus nos riverains se documentent, plus leur incompréhension et leur inquiétude grandissent. Ils se rendent compte que le déploiement de la 4G implique un décuplement des puissances émises depuis le relais (50% d'ondes en plus)... Ils apprennent que la quantité de faisceaux d'ondes est proportionnelle au nombre d'azimuts (directions sur lesquels sont envoyées les ondes pulsées) déployés... Ils découvrent que ce type de relais longue portée, installé en zone rurale ou semi rurale, est limité en ville en



L'antenne du puy Challas. Au pied, les opposants à sa présence ont installé une grande banderole: "NON"

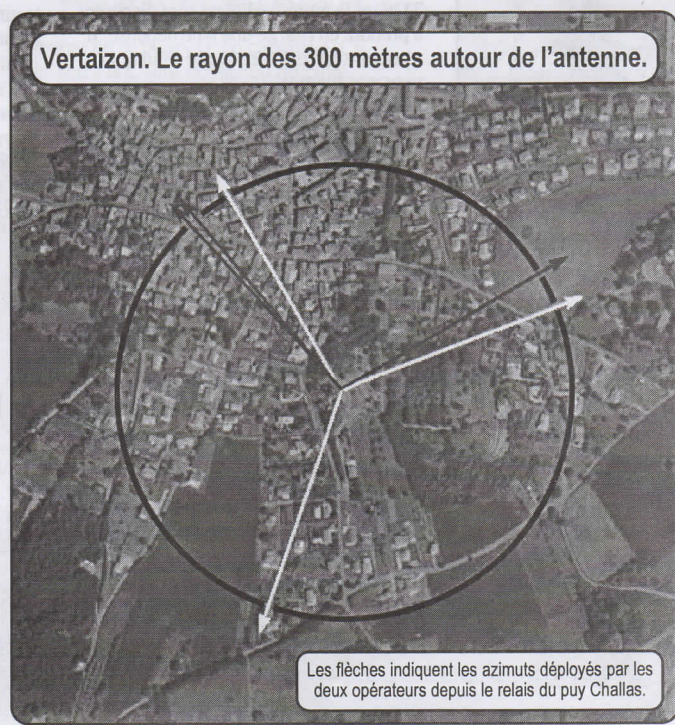
ONDES ET ON-DIT

raison de la nocivité («*possiblement cancérigène*») qu'induit sa puissance: «*Plus la densité de population est importante, plus on multiplie le nombre d'antennes et moins on installe de relais forts*». Une dangerosité qu'attendent les précautions imposées aux techniciens intervenant auprès d'antennes relais en fonctionnement.



### ÉchoO

— «*T'es devenu électro hyper sensible? Ah bon! Ce n'est pas une maladie de ville ça?*»  
 — *Non, c'est aussi pollué à la campagne du moment que tu as des voisins très équipés, ou au boulot, ils mettent la wifi, dedans, dehors, sans parler que ça passe partout avec les antennes.*



Vertaizon. Le rayon des 300 mètres autour de l'antenne.

Les flèches indiquent les azimuts déployés par les deux opérateurs depuis le relais du puy Challas.



# Mégabit en érection!

ONDES ET ON-DIT

## Question de longueur d'onde...

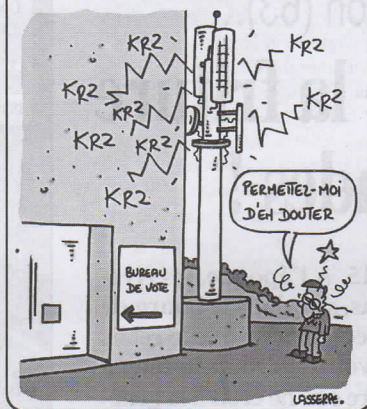
Aussi, l'automne venu, les habitants du quartier du puy Challas, inquiets, prennent-ils rendez-vous avec l'autorité municipale pour obtenir quelques explications et mesurer la température ambiante. Or, quelle n'est pas leur surprise, lors de la rencontre qui se tient le 7 novembre, de se rendre compte que leur interlocuteur en sait moins qu'eux sur le dossier!... De quoi les laisser pantois. Mais comme nos riverains sont de fins diplomates, et qu'ils se montrent soucieux de travailler de concert avec leurs élus, ils n'en prennent pas ombrage. Mieux, ils se mettent en tête d'informer et de sensibiliser au problème les responsables municipaux. Succès mitigé, à vrai dire. Même si ces derniers concèdent qu'ils se sont peut-être montrés naïfs sur le sujet, ce qui est signé est signé.

Toujours est-il que par lettre en date du 24 novembre, le maire avertit ses administrés qu'une expertise portant sur l'exposition aux champs électromagnétiques générée par le relais du puy Challas a été demandée, et que celle-ci interviendra dans les prochaines semaines. Mais au final, ses résultats ne s'avèrent guère probants dans la mesure où les installations de Free ne sont toujours pas en service.

Une nouvelle rencontre entre élus et habitants du quartier, à laquelle est convié un représentant de TDF, se déroule en début d'année. À cette occasion, nos riverains expriment le souhait d'un déplacement de l'antenne relais. Personne n'exprime d'opposition de principe à cette idée. Néanmoins, très vite, le coût d'une telle opération — de l'ordre de 100 000 € — est brandi comme pare-feu... Car ni TDF, ni la municipalité ne sont disposés à prendre en charge une telle dépense. Il n'est pire force d'inertie que celui qui ne veut pas bouger.

Dont acte. Et nos riverains, du coup, se trouvent dans l'obligation de changer leur fusil d'épaule. Néanmoins, pas question de baisser les bras. À leurs yeux, les questions de santé (dans un quartier déjà lourdement éprouvé sans que des liens

## ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES: PAS D'EFFETS AVÉRÉS SUR LA SANTÉ



de cause à effet puissent être établis) et la dévalorisation de leur patrimoine suffisent à les motiver.

Contact est donc pris avec une avocate, alors qu'en parallèle une pétition est signée par 135 habitants du quartier. Ce sont ces mêmes signataires qui, quelques jours plus tard, demanderont au maire de transmettre à l'avocate différentes pièces administratives.

Dans le même temps, nos riverains décident d'élargir leur campagne de sensibilisation. Ils produisent un tract à diffuser dans le bourg, et adressent un courrier en trois feuillets aux élus municipaux... Document dans lequel ils expriment leur doléance, et leur font part d'un certain nombre de considérations afin de les placer devant leur responsabilité. Fleurissent par ailleurs, chez les particuliers du quartier en émoi, une vingtaine de calicots ou banderoles exigeant le déplacement de l'antenne.

Pour nos riverains, regroupés en collectif informel, le combat ne fait visiblement que commencer: «S'il le faut, nous irons en justice», confie l'un d'eux... Alors que son collègue, l'air dépité, résume la situation en ces termes: «Ce qui est malheureux, c'est que ce soit les riverains qui fournissent les informations aux conseillers municipaux. C'est le monde à l'envers».

M.G.

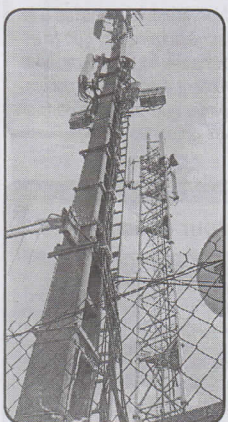
Dans un monde où les crises succèdent aux crises, celle qui touche les éleveurs de montagnes d'Auvergne (et de Franche-Comté) passe quasiment inaperçue. Pourtant, pour ceux qu'elle concerne de près, elle vaut bien l'une des dix plaies d'Égypte. Depuis trente ans, le rat tapier ou campagnol terrestre pullule dans nos montagnes comme une malédiction tombée du ciel. Il dévore toutes racines qui lui frisent la moustache, et se reproduit comme si la bromadiolone qu'on lui offre gracieusement pour le détruire ne faisait que stimuler sa reproduction.

Aujourd'hui, les éleveurs de montagne, qu'ils exploitent une ferme dans le Cantal, le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire, la Lozère ou l'Aveyron, ne savent plus à quel saint se vouer. Un collectif intitulé «RAT le bol, vivre et travailler dans le Massif Central», qui regroupe 150 à 200 personnes, s'est même constitué pour lancer des opérations «choc» destinées à sensibiliser pouvoirs publics et populations urbaines au problème. Ainsi a-t-on vu fleurir en bord de route de multiples panneaux et banderoles dénonçant le fléau. Ceux-ci ne sont probablement pas étrangers au fait que les médias aient fini par se pencher sur le sujet. Mais la colère des éleveurs les plus touchés ne s'estompe guère que le temps de la lecture ou du visionnage des reportages.

En fait, pouvoirs publics et organismes agricoles se sont montrés jusqu'à présent bien impuissants à résoudre le problème, tant le petit animal est redoutable. Cela dit, aux innocents les mains blanches: les déséquilibres sont rarement le fruit du hasard...

## Écho

«Les EHS là-bas, pourquoi ils sont pas restés chez eux? Ils viennent chez nous avec leur maladie de luxe».



## Écho

«Mon cousin s'est fait remplacer le foie. Je lui disais: «Tu devrais pas porter ton portable toujours allumé sur toi». Il disait: «Mon portable c'est vital pour moi». Il était directeur».

## AUJOURD'HUI, TOUT LE MONDE A UN SMARTPHONE

